

## **CONSEIL MUNICIPAL du 19 mai 2016**

L'an 2016, le 19 mai à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

**Présents :** André GUIHARD, Maire, Jérôme SQUELARD, Arnaud PAGEAUD, Adjoint, Christophe LEBRETON, Marie-Paule BLANLOEIL, Bertrand DABO, Angélique DELANOU, Fabrice ETIE, Aurélie FERRE, Nathalie GENEIX, Anne GUILLET, Isabelle HARDY, Christelle JAUNASSE, Michel OUAIRY.

**Absents :** Christian PRIOU, Joseph TESTARD (pouvoir à André GUIHARD), Catherine ROUIL (pouvoir à Isabelle HARDY), Lydia BEATRIX (pouvoir à Anne GUILLET).

**Secrétaire de séance :** Angélique Delanou

### **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 29 mars 2016**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2. Composition du Conseil Municipal**

Monsieur le Maire rappelle que, par courrier en date du 11 mars 2016, Monsieur Réda BEN KEBIL l'a informé de sa volonté de démissionner de ses fonctions de Conseiller Municipal à compter de 1<sup>er</sup> avril 2016.

Conformément à l'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette démission est définitive et Monsieur le Préfet de Loire Atlantique en a été informé.

Conformément à l'article L 270 du Code Electoral, Monsieur Florent LIRONDIERE, suivant immédiat sur la liste dont faisait partie Monsieur Réda BEN KEBIL lors des dernières élections municipales, est installé en qualité de Conseiller Municipal.

### **3. Point Commerce – réf 2016-35**

Le Maire présente les subventions accordées officiellement pour l'achat et la réhabilitation du commerce.

- DETR : 122 500€ attribué par la préfecture par arrêté 2016-98 du 18/04/2016.
- FDSC : dossier complet en cours d'instruction, une réponse est attendue fin septembre 2016.
- COMPA : 50 000€ attribué, en attente de la notification.
- FSIP II : 60 000€ attribué par la préfecture par arrêté 2016/SGAR/74 du 29 avril 2016.
- FISAC : dossier complet en cours d'instruction : aucune certitude d'aboutir.

Une proposition d'emprunt est également présentée, elle sera à étudier ultérieurement.

Le Maire a rencontré les gérants actuels : information sur le montant maximum du loyer à 930€ / mois, ils sont d'accord sur ce montant car ils auront un gain en contrepartie avec le nouveau matériel de boulangerie. Le Loyer sera à fixer en fonction du montant de l'emprunt final.

Le Maire interroge l'assemblée sur le lancement de l'opération avec l'achat des bâtiments et le lancement de la consultation pour le choix d'un architecte.

L'assemblée à l'unanimité autorise le maire :

- à lancer la procédure d'achat.
- à lancer la consultation pour un cabinet d'architecte.

### **4. Aménagement du bourg**

Le Maire propose de planifier une 1<sup>ère</sup> réunion publique pour informer la population du futur aménagement du bourg.

L'ensemble du conseil est favorable pour une réunion dans la salle polyvalente avec projection des plans 3D.

La date est à fixer dès que possible.

## **5. Point FDGDON44 : Lutte contre les nuisibles – réf 2016-36**

Monsieur Le Maire rappelle la mission du FDGDON44 concernant la lutte contre les ragondins. Suite à une réunion avec les piégeurs de Teillé (une dizaine de personnes), il est préconisé l'achat de nouvelles cages pour un piégeage efficace (3 cages par personne).

La société de Chasse propose des cages à 43€ l'unité, cela représente un montant total de 1 290€.

Le Maire suggère également de réviser le montant versé aux piégeurs afin d'harmoniser les montants sur le secteur de Riaillé.

Le maire propose de revaloriser le montant versé par queue de ragondins, de 2€ à 2,50€

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte :

- l'achat de cages supplémentaires
- de revaloriser le montant de la queue de ragondins à 2,50€

Il est noté qu'une information sur la capture de ragondins sera insérée dans le prochain bulletin.

Question de Anne Guillet : lutte contre le Frelon Asiatique, certaines communes prennent en charge une partie de frais pour la destruction des nids.

Réponse : peu d'écho actuellement sur la présence de nids de frelons sur la commune. Teillé ne prend pas en charge ce type de frais.

## **6. Planning Référendum du 26 juin 2016**

Les conseillers complètent le tableau des permanences.

## **7. Budget Café Restaurant : DM 1 – réf 2016-37**

Le maire informe l'assemblée qu'une DM est nécessaire sur le budget Café Restaurant : suite à une révision du taux variable de l'emprunt, le montant du capital remboursé est plus élevé que prévu. Cette DM n'a pas d'incidence puisque le montant des intérêts diminue pour alimenter le montant du capital :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédit	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
Fonctionnement				
Chap 66- 66111 – intérêt d'emprunt	62.17€			
023-virement vers section d'investissement		62.17€		
Investissement				
021 – virement de la section de fonctionnement				62.17€
Chap 16 – 1641 emprunt		62.17€		

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuvé cette décision modificative.

## **8. Personnel Communal – réf 2016-038**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE :

- De supprimer le poste de rédacteur à temps plein,
- De créer le poste d'adjoint administratif 1ère à temps plein à compter du 1er juin 2016 pour assurer le poste de secrétaire de mairie,
- De modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Question de Christophe Lebreton : emploi supplémentaire aux services techniques ?

Réponse : ce point sera étudié prochainement.

## **9. L'ADHESION DE LA COMMUNE AU SERVICE CONFECTION DE LA PAIE DU CENTRE DE GESTION DE LOIRE ATLANTIQUE – ref 2016-039**

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal que le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique dispose d'un service « paie » dont l'objet est d'assurer la confection de la paie de l'ensemble des personnels rémunérés par la collectivité ainsi que les indemnités des élus.

Les opérations réalisées par ce service consistent d'une part dans l'édition :

- Des bulletins de salaires
- Des fiches navettes
- Du journal de paie
- Des états des charges diverses
- Des états de fin d'année

Et d'autre part, le service effectue le transfert des données sociales en fin d'année (DADSU).

Cette prestation est assurée par une participation de **7 euros par mois** (tarif 2016) et par bulletin. Cette participation pourra être revalorisée par délibération du Conseil d'administration du centre de gestion.

Monsieur Le Maire demande aux membres de l'assemblée délibérante :

- 1°) d'adhérer au service de confection de la paie du Centre de gestion de Loire atlantique à compter du 1er janvier 2017
- 2°) et d'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention avec le centre de gestion.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer ladite convention.

## **10. Convention avec le CDG44 pour la mission Archiviste – ref 2016-040**

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal que le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique dispose d'un service « Archiviste » dont l'objet est d'assurer la bonne tenue des archives communales.

Suite au déménagement, et vu la dernière intervention du CDG44 en matière d'archives datant de 2010,

Monsieur Le Maire demande aux membres de l'assemblée délibérante de l'autoriser à signer la convention avec le centre de gestion pour une mission de 35h à 31€ de l'heure.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer ladite convention.

## **11. Convention avec St Mars La Jaille : réf 2016-041**

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal que la commune de St Mars la Jaille a soumis un projet de convention pour la prise en charge des frais de fonctionnement, d'équipement et d'investissement liés à la salle de sports Charles Henri de Cossé Brissac.

Deux clés de répartition pour la prise en charge des frais par les communes sont établies de la manière suivante :

1-Frais de fonctionnement de la salle de sports : les charges concernant les dépenses de fonctionnement et d'investissement pour la salle de sports seront réparties entre les communes en fonction du nombre d'élèves de chacune d'entre elles à la rentrée de septembre 2015 et selon la clé de répartition suivante :

- 84,21 % en fonction du nombre d'élèves au collège
- 7,37 % à la charge de la commune de SAINT-MARS-LA-JAILE (utilisation de la salle par l'animation sportive départementale, le Multisports Adultes et le SMS Badminton)
- 8,42 % à la charge de la commune de RIAILLÉ (utilisation de la salle par l'ASCED Handball)

Cette clé de répartition a été définie au vu du planning 2015/2016 et sera revue chaque année en fonction du planning d'utilisation de la salle.

2-Subventions versées au collège et à son association sportive : le montant des subventions sera réparti entre les communes en fonction du nombre d'élèves à la rentrée 2015.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer ladite convention.

## **12. Demande de subventions 2016 – ref 2016-042**

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal que trois associations demandent une subvention en dehors de délais fixés, et rappelle que 1 000€ avaient été inscrits au budget en cas de demandes hors délais :

- L'ASCED Hand ball pour 16 enfants soit 320€
- L'ASCED Volley pour 5 enfants soit 100€
- L'outil en main qui sollicite une aide exceptionnelle vu les investissements réalisés cette année soit 250€

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions ci-dessus.

## **13. Tirage au sort Jurés d'assises 2017**

Personne effectuant le tirage au sort : Aurélie FERRE

	N° de page	N° de ligne	Nom et prénom de la personne Née avant 1994
1 <sup>er</sup> tirage	91	4	Vasseur Julie, née le 14/03/1987 19 impasse des jardins
2 <sup>nd</sup> tirage	57	5	Mortier ép. Gautreau Monique née le 12/11/1936 Villette
3 <sup>e</sup> tirage	44	11	Lamouroux Séverine née le 02/02/1978 210 impasse de la Vieille Rue

Le 3<sup>ème</sup> tirage a été fait deux fois car le 1<sup>ère</sup> personne tirée au sort était trop âgée.

## **14. Demande de réserve parlementaire – ref 2016-043**

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier du Sénateur Vaugrenard qui attribuera sa réserve parlementaire 2016 pour des projets d'équipement liés à l'accessibilité des bâtiments.

La commune ayant prévu au budget, des travaux en matière d'accessibilité des bâtiments et en particulier la signalétique, il est opportun de déposer un dossier. Le montant sollicité ne doit pas dépasser 50% du montant HT du projet.

Le Montant des travaux s'élèvent à 5000€ TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette proposition et autorise la maire à solliciter une subvention exceptionnelle auprès du ministère de l'intérieur.

Question Anne Guillet : l'accès derrière l'espace enfance jeunesse est peu accessible car pas carrossable.

Réponse : l'idéal serait de faire un enrobé ou un chemin avec du sable de carrière.

## **15. Avis sur Extension d'un élevage avicole à Mésanger – ref 2016-044**

La SCEA SUTEAU souhaite réaliser une extension de l'élevage avicole situé à la Foresterie à Mésanger :

- Construction de 6 bâtiments avicoles de 2000m<sup>2</sup> chacun
- Création d'une unité de compostage
- Intégration au plan d'épandage actuel ce compost

Une enquête publique a eu lieu du 11 avril au 13 mai 2016.

La commune de Teillé est appelée à donner son avis sur ce projet.

L'ensemble du conseil municipal n'a pas d'observations particulières.

## **16. Compte Rendu des commissions**

### **a) Commission culturelle – Arnaud Pageaud**

#### ⇒ **Sport :**

-Espace de convivialité du terrain de foot (budget rénovation : 30 000 à 35 000€) = appel à projet FFF dans le cadre de l'Euro 2016 : dossier non transmis car les crédits sont épuisés depuis juillet 2015 ! Possibilité de déposer un dossier qui sera mis sur liste d'attente...

-Traçage des terrains : Ligné et Mouzeil mettent à disposition un agent communal pour réaliser cette tâche. A réfléchir sur Teillé.

⇒ **Fête des associations** le 4 juin 2016 : 24 associations au total, organisation quasi terminée. Feuille de présence pour demander main d'œuvre sur le WE.

⇒ **New Rancard** : convention reconduite, règlement modifié, besoin en matériel, scène à repeindre.

Autres points :

- 70 ans en + : 3 septembre 2016
- Boite à livres : idée dans une cabine téléphonique
- Compa : festival « ce soir, je sors mes parents » édition 2017, Teillé répond favorablement.

### **b) Communication – Isabelle Hardy et Marie-Paule Blanloeil**

Communication autour de la fête des associations : sites, bulletins communaux, totem chez Leclerc.

Elu référent au sein de la commission :

- Culture : Catherine Rouil
- Aménagement : Marie-Paule Blanloeil
- Enfance : Isabelle Hardy et Lydia Béatrix

Teillé panorama : nouvelle présentation à l'étude en fonction du budget.

Site internet : évolution en cours.

### **c) Enfance jeunesse – Jérôme Squelard**

#### ⇒ **Restaurant scolaire :**

Exercice d'évacuation sur le 1<sup>er</sup> service fin mai

Repas à thème le 10/06/16 avec le groupe KAFI

Trajets : ok

Livraison nouveau mobilier : début juin.

Cuisine : prêtée à l'outil en main le mercredi après-midi.

Hausse de la fréquentation des enfants

Exclusion d'un enfant jusqu'à la fin de l'année scolaire.

#### ⇒ **Ecoles**

Ecole J. Demy : installation Vidéo projection et interphone en cours.

Rencontre entre les CE2-CM1- CM2 des deux écoles avec Marjorie NEQUIER Gendarme à Riaillé. Prochaine étape : partage d'un repas puis permis piéton.

⇒ **2016-2017** : en prévision : une classe unique de CP : ce qui signifie une ATSEM en moins (assuré actuellement par un contrat aidé). Réfléchir sur une nouvelle organisation au Restaurant scolaire pour assurer la discipline.

#### ⇒ **Création du CM Enfants :**

Procédure assez longue à mettre en place.

Autres :

- Spectacle de fin d'année
- Organisation d'une chasse aux œufs en 2017 sur Teillé

### **d) Voirie – Le Maire pour Joseph Testard**

Le devis du point à temps étant plus faible que prévu (baisse en générale des tarifs), cela représente une économie d'environ 4 000€.

Le Maire propose de souscrire auprès de la société EDMS une prestation pour mettre à jour la longueur de voirie

communale prise en compte dans le calcul de la DGF. Joseph TESTARD pensait que 85 km était déclarés alors qu'il n'y en a que 56km. Cette prestation pourrait rapporter un montant de dotation annuelle en plus ce qui couvrirait largement le prix du devis.

Le maire demande l'avis des conseillers :

Contre : 0

Pour : 15

Abstentions : 3

## **17. Informations et courriers divers**

### Informations :

Décisions du maire dans le cadre des délégations du conseil au maire :

-2016-001 : 1er loyer 2016 offert pour le café restaurant,

-2016-002 : renouvellement de la ligne de trésorerie pour un montant de 150 000€ afin d'attendre le versement des subventions et du FCTVA.

Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) : non préemption sur les biens suivants :

Adresse terrain	Liste des parcelles
45 La Plonnière	ZE0109
67 RUE DE LA VIEILLE RUE	AB0372
151 RUE DES BOULEAUX	ZD0259
19 IMP DES CHENES	ZD0271
LES CHATELLIERS	YA0139, YA0106
LA JUSTIERE	0G0795, 0G0790, 0G0626, 0G0794, ZV0151, 0G0734, 0G0792
LE BOURG	AB0047, AB0046
97 RUE DU HAUT BOURG	AB0040, AB0350, AB0352, AB0348, AB0347
ROCHE GRENET	ZD0306, ZD0304
LE BOIS MACQUIEAU	0H0268, 0H0263, 0H0281, 0H0097, 0H0264, 0H0274, 0H0266
LE BOURG	AB0142, AB0514, AB0506, AB0511, AB0508
LIEU-DIT La Guignochère	0C1322, 0C0360, YA0157, YA0156, YA0154

### Courriers :

\*Fournitures dictionnaires aux futurs élèves de 6<sup>ème</sup>

\*Numérotation des villages : distribution le 11/06/16 (info dans le bulletin)

\*Cimetière : relance pour jardin du souvenir : Marie-Paule, Anne, Le maire, Christophe et Thierry Richard iront sur place le 1<sup>er</sup> juin vers 17h00.

\*Reprise gestion du plan d'eau par la fédération de pêche : un projet de double convention est en cours.

\*Garage Autosystem : question vis-à-vis du PLU en cours de révision + station-service : par rapport aux investissements, la quantité de carburant débitée reste faible, et pourrait poser des difficultés dans les années à venir.

\*Vitesse excessive à la Renaudière : la commission voirie se rendra sur place.

Invitations : EDF, ADMR, CG44 (Arnaud Pageaud participera)

## **18. Questions diverses**

-Questions sur actualités du SIVOM :

Réponse de Jérôme : ALSH tous complets, le multi accueil connaît un réel succès. La Maison de services cherche à être plus proche des communes en se déplaçant et se faire d'avantage connaître.

-Questions des actualités COMPA :

Réponse du Maire : Participation de la COMPA pour apprentissage de la natation au primaire (prise de la compétence Piscine par la COMPA prochainement). CAO assainissement collectif de Teillé le 26/05/16.

Isabelle Hardy : suite au pacte de la ruralité, un questionnaire sera envoyé aux élus prochainement.

La séance est levée à 22h45

GUIHARD André

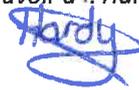


PRIOU Christian  
*Absent*

TESTARD Joseph



ROUIL Catherine  
*Pouvoir à M. Hardy*



Marie-Paule BLANLOEIL



PAGEAUD Arnaud

LIRONDIERE Florent



LEBRETON Christophe

DABO Bertrand

JUNASSE Christelle



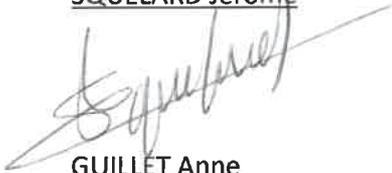
GENEIX Nathalie



HARDY Isabelle



SQUELARD Jérôme



DELANOU Angélique



FERRE Aurélie



GUILLET Anne



ETIE Fabrice



OUAIRY Michel



BEATRIX Lydia

*Pouvoir à A. Guillet*